

POLITIQUE FAMILIALE



**MUNICIPALITÉ DE
SAINT-FRÉDÉRIC
PLAN D'ACTION
2023-2026**



MISE EN CONTEXTE

En 2021, la municipalité de Saint-Frédéric a pris la décision de mettre à jour sa politique familiale et son plan d'action. Un processus de consultation a alors commencé, accompagné d'un comité de pilotage ainsi que de l'agent de développement de la MRC Beauce-Centre nommé comme chargé de projet. À la suite des consultations, un plan d'action pour 2023-2026 a été mis sur pied. Un comité de suivi assurera la mise en œuvre de celui-ci.

DÉFINITION DE LA FAMILLE

La famille représente un ensemble de liens intergénérationnels unissant des personnes d'âges différents. Son rôle est de favoriser le développement global et le soutien de chacun de ses membres. Elle forge son identité dans la transmission de valeurs, de savoirs et de patrimoine.

Dans la réalité d'aujourd'hui, le portrait des familles a subi de grands changements, on assiste à une diversification des compositions familiales. Elles font face à un contexte social et économique qui impacte leur réalité. Néanmoins, la famille occupe une place prépondérante dans la composition du tissu social de la communauté.

PLAN D'ACTION 2023-2026

Afin de répondre aux préoccupations communiquées lors des consultations, la municipalité de Saint-Frédéric a décidé de se concentrer sur les champs d'interventions suivants;

CHAMPS D'INTERVENTION

- L'habitation
- La sécurité
- Les loisirs, la culture et la vie communautaire
- La mobilité et le transport



L'HABITATION

OBJECTIF GÉNÉRAL :

Établir l'état de situation général concernant le logement.

ACTIONS :

- Participer aux « focus group » organisés par la MRC Beauce-Centre;
- Participer au forum sur l'habitation présenté par la MRC Beauce-Centre.

SÉCURITÉ

OBJECTIF GÉNÉRAL :

Maintenir et augmenter le sentiment de sécurité pour la population

ACTIONS :

- Poursuivre les démarches pour améliorer la sécurité autour de l'école;
- Partager les campagnes de sensibilisation pour la sécurité routière en milieu agricole.





LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

OBJECTIF GÉNÉRAL :

Diversifier l'offre de loisirs et d'activités culturelles.

ACTIONS :

- Aménager des bacs de jardinage ou un jardin communautaire;
- Offrir de nouvelles activités ou événements pour tous les âges;
- Organiser diverses activités interculturelles;
- Aménager un nouveau parc avec module de jeux dans le nouveau quartier résidentiel;
- Étudier la possibilité de bonifier les infrastructures de loisirs déjà en place.



MOBILITÉ ET TRANSPORT

OBJECTIF GÉNÉRAL :

Soutenir les initiatives et les démarches régionales.

ACTION :

- Promouvoir les différents services de transport ou de livraison disponibles pour la population.



REMERCIEMENTS

Une politique familiale ne saurait s'élaborer sans la participation des citoyens et citoyennes. Merci à tous ceux et celles qui s'impliquent et qui participent aux consultations publiques ou sondages.

Un merci particulier au comité de la famille de Saint-Frédéric pour leur implication et à tous nos partenaires.

Enfin, merci au ministère de la Famille pour leur financement accordé dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipales.

